

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 22/09/18

Prévoyance pour les agents :

La convention de participation portant sur le risque prévoyance pour les agents a été signée avec le Centre de Gestion 43 avec le groupe Intériale –Gras Savoye. Elle arrive à échéance au 31 décembre 2018. Le CDG43 a lancé un appel d'offre auprès de divers groupements et c'est le groupement VYV-MNT qui a été choisi ; Il est demandé à la commune si elle désire adhérer à cette nouvelle convention. Actuellement La commune verse 8 euros de participation aux agents pour un temps plein et au prorata aux agents à temps non complet. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à cette nouvelle convention et décide de verser une participation de 12 euros aux agents à temps plein et au prorata aux agents à temps non complet.

Indemnités du trésorier de Vorey : A compter du 1^{er} septembre 2018 Monsieur Didier DUFOUR trésorier de Vorey sur Arzon est remplacé par Monsieur Philippe SAGNARD trésorier. Il y a lieu de délibérer pour lui allouer un indemnité, à l'unanimité le conseil municipal vote l'indemnité demandée.

Tarif cantine : La Ferme de Lavée facture à la commune 3,54€ le repas, à ce jour la commune ne facture que 3,30€ le repas aux familles, la commune prend en charge le pain. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, le fournisseur facture le repas au prix de 3,59 € à la commune. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2019 la participation des familles au repas sera de 3,35€.

Employés communaux : Une réflexion va être engagée pour tenir compte de la nouvelle situation créée par le départ d'un agent communal.

Subvention exceptionnelle Comité des fêtes : Suite à la fête de la lentille, le comité présente son bilan, le conseil municipal décide de lui allouer une subvention.

Projet vestiaires foot : Le terrain synthétique sera homologué à condition d'avoir 4 vestiaires pour accueillir les équipes, il n'y en a que deux, ce qui empêche l'optimisation du terrain. Un projet de 198 000 € HT est présenté avec plusieurs subventions pour la réalisation ; Ce projet est voté à l'unanimité.

Projet Ferme Rancon :

Retour rapide sur la réunion du 17 septembre 2018 qui présente la situation géographique avec ses axes routiers et ses perspectives de développement suivi de 3 projets primaires afin de donner une idée sur le potentiel de la bâtisse.

Réfection salle polyvalente :

La population tient beaucoup à cette salle qui se trouve au centre du bourg. Le conseil veut lui donner une deuxième jeunesse afin de répondre aux normes en vigueur et de la rendre plus attrayante et accessible. Il est demandé que la salle soit rénovée avec une orientation acoustique et que les salles du bas soient aménagées pour les associations. Nous ferons estimer le coût de la rénovation et chercherons les aides possibles.